



BASSINS

Informations Conseil Communal 15 décembre 2016

Wifi 1 : SALLE_GYM_BASSINS_BACK

PWD : BoisSuisse2015

Wifi 2 : SALLE_GYM_BASSINS_FRONT

PWD : BoisSuisse2015



Dicastère Ecoles et Affaires sociales

- Absence pour raisons médicales de Madame Patricia RAMA du 12 décembre 2016 au 11 janvier 2017.
- Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.



BASSINS

Auberge

- 18 dossiers reçus
- Plusieurs contacts dont 15 visites
- Aucune décision prise à ce jour



BASSINS

Sécurité routière aux abords de l'école





BASSINS

Sécurité routière aux abords de l'école

Historique

- 2015
 - Campagne de sensibilisation
 - Feuillet dans le carnet des élèves
- 2016
 - Renforcement de la présence policière
 - Nouveau : Implication des patrouilleuses scolaires



Sécurité routière aux abords de l'école

Relevés

Jour	Date	#véhicules
Vendredi	25.11.16	0
Lundi	28.11.16	1
Mardi	29.11.16	0
Mercredi	30.11.16	0
Jeudi	01.12.16	0 (POLICE)
Vendredi	02.12.16	1
Lundi	05.12.16	1
Mardi	06.12.16	0
Mercredi	07.12.16	1
Jeudi	08.12.16	1
Vendredi	09.12.16	-
Lundi	12.12.16	0
Mardi	13.12.16	1



Sécurité routière aux abords de l'école

Synthèse et conclusion

Situation

- En moyenne 0.5 véhicule par matin
- En forte diminution par rapport au passé

Leçons apprises et pistes d'amélioration

- Méconnaissance de l'interdiction de s'arrêter ou de stationner; surtout pour les nouveaux élèves
- Nécessité d'introduire une signalisation plus intuitive
- Répéter la distribution de feuillets dans le cahier de communication des élèves en début d'année



Déchetterie – Montant des taxes

MONTANT DES TAXES (HORS TVA) - CHF		Règlement	Directive
Taxes forfaitaires	Adulte	Max 100.-	86.-
	Enfant (moins de 20 ans)	Max 16.-	14.-
	Résidence secondaire	2x adultes + 2x enfants	200.-
	Entreprise	100.-	100.-
Taxes au poids	Ordures ménagères	1.10/kg	0.85/kg
	Encombrants, inertes, bois, déchets verts, feraille	1.10/kg	0.40/kg

- Montants en légère baisse grâce aux diverses optimisations financières
- Validation par M. Prix
- Respects des normes légales
 - Couverture des charges de la déchetterie par les taxes déchetterie
 - 40% des charges couvertes par la taxe au poids
- Communication plus claire avec pour objectif d'éviter d'autres recours
 - Plus nécessaire de recourir à une taxe spéciale



Déchetterie

Point de situation sur les recours

- Les années 2014 et 2015 ont donné lieu à certains recours contre la taxe spéciale.
- L'affaire suit son cours auprès du tribunal administratif cantonal.
- Si le tribunal statue en faveur des recourants, la Municipalité s'engage à appliquer les décisions du tribunal au-delà du cercle des recourants et à traiter tous les citoyens sur un pied d'égalité.



Déchetterie – Nouveautés (1)

- Simplification des horaires
 - Indentiques en été / hivers
 - Encombrants tous les samedis
- Partenariats
 - Récupération de déchet encombrants à domicile (80.-, Birchler)
 - Récupération de sac de gazon à domicile (10.-/sac, max 20kg, Adem Paysagiste)
- Ouverture spéciale en cas de nécessité
 - A la demande selon les disponibilités de l'employé communal (20.-)



BASSINS

Déchetterie – Nouveautés (2)

- Refonte du site Internet
 - Transparence des taxes
 - Abécédaire
 - Guides d'utilisation des bennes
 - FAQ, vision, ...

 BASSINS		
ABCEDAIRE DU TRI DES DECHETS		
A		
Accumulateur rechargeable	Piles	Point de vente
Aérosol	Produits chimiques	
Alcool	Produits chimiques	
Allume-gaz	Produits chimiques	
Ampoule classique	Ordures Ménagères	
Ampoule économique	Ampoules	Point de vente
Ampoule halogène	Ampoules	Point de vente
Animal mort domestique		Sadec Gland
Annuaire téléphonique	Papier	
Appareil électrique	Electroménager	Point de vente
Appareil électronique	Electroménager	Point de vente
Appareil photo	Electroménager	Point de vente
Assiette en carton usagée	Ordures Ménagères	
Assiette en faïence, porcelaine, verre	Inertes	
Assiette en plastique	Ordures Ménagères	
B		
Balayure de ménage	Ordures Ménagères	
Barquette alimentaire propre en alu	Aluminium	



Déchetterie – Prochaines étapes

Plan 2017 :

- Préavis pour réduire le montant de la taxe pour les résidences secondaires (remarque de M. Prix)
- Solution pour simplifier la dépose du gazon
- Pose de plaques informatives
- Continuer à optimiser les charges



Eclairage Public

- Pannes multiples constatées
 - Contrat de maintenance avec Romande Energie (CHF 5'166/an)
 - Pannes sont couvertes par le contrat (y compris MO et matériel)
 - Ampoules plus disponibles (vapeur de mercure)
 - Interdites à la vente depuis avril 2015
 - Platines incompatibles avec les nouvelles ampoules
 - Evidence d'avoir un éclairage
 - Souhait initial par préavis mis à mal
(concept Led complet avec détecteurs en 1 à 3 phases)
 - ➔ Remplacement technologie au coup par coup pour parer aux urgences
(prix moyen CHF 1'200 par unité LED)
 - ➔ Réactivation du souhait initial ultérieurement
(capacité d'investissement)



Renaturation Ruisseau des Plattets

- Préavis 01/2014 accepté par le Conseil Communal
 - Objectif
 - Remise à ciel ouvert du ruisseau des Plattets selon le PPA
 - Impact financier
 - Budget total CHF 320'000
 - Participation canton (60%) et confédération (35%) CHF - 302'500
 - A charge de la commune CHF 17'500
- Opposition levée ✓
 - Possibilité de démarrer les travaux
- Trois contrôles à réaliser avant tout démarrage
 - Périmètre financier du projet (coûts)
 - Maintien des subventions cantonales et fédérales
 - Capacité financière de la commune (trésorerie)



BASSINS

Finances

- La situation s'améliore

- Factures des associations

- Acomptes canton

- Factures tiers

- Remboursement progressif

- Entrées impôts

- Correction acomptes canton 2015



Mais n'autorise pas un relâchement



Finances et relations extérieures

Office d'impôt du district de Nyon

A vous Hervé George, né le 06.08.1960, anciennement domicilié rue du Châtelard 14, 1269 Bassins, actuellement sans domicile connu (111.230.83).

Vous êtes avisé que l'Office d'impôt du district de Nyon rend ce 15 avril 2016, quatre décisions de taxations définitives et calculs de l'impôt à la dépense et l'impôt fédéral direct 2014 et 2015.

- FAO du 15 avril 2016 parution
 - sans effet à ce jour
 - Aucune information sur 2012 et 2013



Etude des cas de l'ACI et commission d'impôts de Nyon

- 147 dossiers à analyser au 15.12.2016
 - aucune réponse concrète
- La commission d'impôts de Nyon a repris des dossiers des années 2006 de leur propre-chef
 - totale impuissance de la commune face à cette mesure



BASSINS



mer. 21.09.2016 10:51

bernard.pouly@vd.ch

Arriérés impôts

À ☐ lohri@bassins.ch

Cc ☐ liliane.malherbe@bassins.ch

Monsieur le Syndic,

Pour donner suite à nos différents échanges téléphoniques, nous avons analysé la situation de vos débiteurs impôts au 31 juillet et au 31 août 2016 par rapport à ceux figurant dans le boucllement au 31 décembre 2016.

Pour les contribuables que vous nous avez communiqués le 2 février 2016, les procédures de contentieux se poursuivent car ils n'ont pas fait d'efforts pour le règlement de leurs dettes.

Pour les autres contribuables, l'arriéré ne semble pas se dégrader mais reste à surveiller. De ce fait, au niveau de la trésorerie, il ne faut pas s'attendre à une forte amélioration.

Une nouvelle analyse sera entreprise début novembre 2016.

Je reste à votre disposition et vous adresse, Monsieur le Syndic, mes meilleures salutations.



BASSINS

Aspects financiers 9.3.2016 et 15.12.2016

Informations à inclure dans le PV

Etat des impôts en 2015



Boucllement

01.01.2015 - 31.12.2015

5703 Bassins (Personnes Physiques)

RECAPITULATION

Solde à nouveau		98'075.52
Arriéré au 31.12.2014		1'256'131.27
Correction d'arriéré		0.00
Arriéré au 01.01.2015	1'256'131.27	1'256'131.27
Total des Revenus		2'064'222.71



01.01.2016 - 31.08.2016

5703 Bassins (Toutes Perceptions PP-PM-IS)

RECAPITULATION

Arriéré au 31.12.2015		1'256'245.13
Correction d'arriéré		0.00
Arriéré au 01.01.2016	1'256'245.13	1'256'245.13



Aspects financiers 15.12.2016

Informations à inclure dans le PV suite aux problèmes de la péréquation (intervention préfectorale fin 2015 et mars 2016)

Sans faire de la cogestion, cette information est donnée pour tenter de comprendre que les effets de la péréquation prennent du temps.

1^{ère} correction des montants de péréquation
480'000 CHF environ au mois de juillet 2016 pour l'année 2015
basée sur les chiffres 2014.

	Crédit	Débit	Valeur
41215104548			
015			
N DECOMPTE FINAL 2015	205 962.00		14.11.16
018191			



BASSINS



BASSINS

Eau Sous Pression – Tarifs

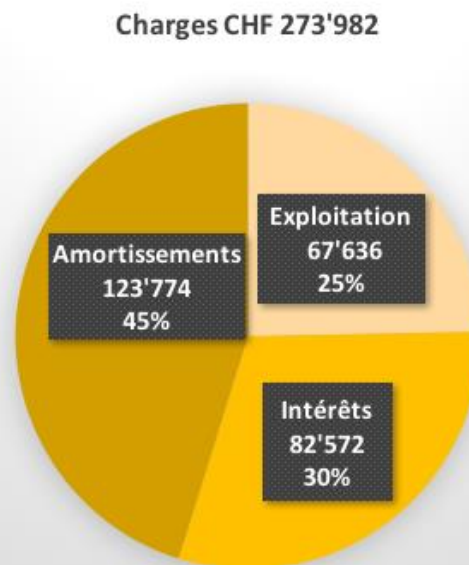
MONTANT DES TAXES (HORS TVA)		Règlement (annexe)	01.09.16 au 31.12.2016	Dès 01.01.2017
Taxes	Location comptage	CHF 30/compteur	30	30
	Abonnement	CHF 85/unité locative	85	85
Taxes à la consommation (m3)	Eau obligation légale	CHF 3.50/m3	3.50/m3	3.25/m3
	Eau hors obligation légale	CHF 2.40/m3	2.40/m3	2.40/m3

2016 Env. CHF 30'000 déficit

2017 Équilibre

Rappel

Pas de bénéfice possible
(fonds de régulation)



Solde emprunts 31.12.2015	CHF
Station pompage	148'700
Bouclage Raulan-Burtigny	64'500
Route des Montagnes	115'000
Siaux-Sorbiers	115'900
Réservoir Siaux	158'400
Conduite Plattets – Trappe	360'000
Réservoir Plattets	329'000
<u>Liaison Bassins – La Cézille</u>	<u>1'757'220</u>
Total	3'048'720